

# PRIÈRE DE LA NEUVAINE DE NOVEMBRE 2018

## *Intentions de prière*

Pour la guérison des personnes recommandées à Dieu par l'intercession du Père

*Haïti* Lesage Dessalines, âgé de 10 ans, dans le coma depuis l'âge de 3 ans

*Espagne* Fr. Virgilio Gutiérrez Rodríguez, Bilbao.

Doña Feli Cabeza. 71 ans. Cancer de la tête et des poumons.

*France* Madame Armelle Galisson, troubles accentués de la parole.

Mathilde, née en 2010, greffée à 2 ans,

*Italie :* Valentina, 30 ans, Rome. Tumeur au sein.

Elena, mère de famille, Albano. Cancer.

*Canada* Fr. Henri Hébert, 85 ans, La Prairie. Tumeur au cerveau.

Alphonsine Jean, associée, Nouveau-Brunswick. Cancer généralisé.

Jayden Aubut, 10 ans, Tumeur au cerveau ; opéré, suivi médical.

Steve Lefèbvre, 44 ans, traité pour un cancer.

Jacob Ménard Waloch, 11 mois, surdité sévère.

*Japan* Mrs Yukari Holme, douleurs dans les doigts depuis plusieurs années.

*et toutes les autres intentions portées dans la prière, dans les provinces et districts, ainsi que les intentions déposées sur le tombeau de Jean-Marie de la Mennais, à Ploërmel*

## *Prière pour la béatification*

Dieu notre Père, tu as donné à Jean-Marie de la Mennais,  
un cœur généreux et un zèle inébranlable  
pour faire connaître et aimer ton Fils Jésus et son Évangile.

Accorde-nous de suivre son exemple.

Donne-nous de bâtir des communautés unies et fraternelles.

Aide-nous à proposer ton Évangile aux jeunes de ce temps.

Pour la gloire de ton Nom, fais que la sainteté de Jean-Marie de la  
Mennais soit reconnue et proclamée par l'Église.

Et daigne nous accorder, par son intercession, la guérison des personnes recommandées.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

*Seigneur Jésus, glorifie ton Serviteur, le Vénérable Jean-Marie de la Mennais.*



## *Nouvelles de la Postulation*

Le 8 novembre 2018 se tiendra la première audience de la seconde phase du procès diocésain de Rennes (France) concernant la guérison de Josette Poulain. La date de cette audience a été retardée pour un problème de santé du délégué diocésain et président du tribunal, le père Bernard Heudré. Désormais son poste est assuré par le Père Chesnel.

Cette première audience sera suivie de deux autres, les **21** et **22** novembre : la première se tiendra à Saint-Brieuc où seront entendues les Filles de la Providence ; la dernière se déroulera à Rennes.

Ensuite, se tiendra l'étape conclusive du procès, avec diverses formalités et l'envoi des témoignages et des documents à la Congrégation pour les Causes des Saints, à Rome.

Nous vous invitons donc à intensifier la prière pour la béatification, spécialement les jours où se tiendront les audiences.